

## RAPPORT DU JURY

Etablissement organisateur : Grenoble INP

Grade : Ingénieur d'études

Nature du concours : **Interne-session 2019**

BAP : C

Emploi-Type : **C2B44 – Ingénieur-en exploitation d'instruments**

Nombre de postes mis au concours : 1

Nombre de candidature en cours d'instruction au 17/06/2019 : 4

## BILAN

Le jury a retenu les critères suivant pour l'évaluation des candidats :

- Diplôme : niveau et intitulé
- Expérience professionnelle
- Qualité du dossier : contenu du rapport d'activité en adéquation avec l'emploi type et du niveau attendu d'un ingénieur d'étude, travaux présentés sous forme synthétique et montrant explicitement l'implication du candidat.
- Formation continue : durée et niveau des formations suivies
- Qualité du parcours professionnel

Admissibilité : seuil à 11/20

Répartition hommes/femmes : 25 % de femmes, 75% d'hommes.

Pyramide des âges : 50% entre 30-40 ans ; 50% entre 40-50 ans

Dossiers admissibles (nombre) : 3

Remarques :

- 1 dossier n'a pas été retenu car les éléments/documents demandés manquaient (titres et diplômes, formations, états des services, travaux, rapport d'activités, etc)
- De manière générale, les dossiers n'ont pas été rédigés pour répondre à la fiche métier de referens.

Fait à Grenoble, le 19/06/2019

Ioana Nuta 

